JEUDI 21 AVRIL 1955

52e ANNEE — No 61

JOURNAL ET

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ABONNEMENTS :

		3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL	FR.	5.50	10.-	18.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL	FR.	8.50	14.50	26.-
ETRANGER SANS B. O.	FR.	9.50	17.-	31.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

PARAISSANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION

AVENUE DE LA GARE * TÉLÉPHONE (027) 2 19 05

CHÈQUES POSTAUX II C 1748

RÉGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S. A. - SION

AVENUE DE LA GARE

TÉLÉPHONE 2 12 36

et ses agences en Suisse et à l'étranger

PRIX DES ANNONCES

VALAIS . . . . . 12 cts le mm.

SUISSE . . . . . 13 » »

RÉCLAMES . . . . . 30 » »

(Majoration : 20 % pour emplacement exigé)

Pas de réclames en première page

AVIS MORTUAIRES . . . 25 cts le mm.

Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

La vie helvétique

Dans son No 3, mars 1955, la « Vie économique » publie des statistiques concernant la construction de logements au cours de l'année 1954. A la lecture de ces documents il ressort que si la construction des logements continue quelque temps encore au rythme actuel non seulement la pénurie de logements sera éliminée mais encore pour la première fois dans l'après-guerre il sera créé un pourcentage suffisant d'appartements vides.

Par rapport à l'année précédente l'accroissement du nombre des logements en 1954 a été de 22 %.

Depuis la fin de la guerre, soit de 1946 à 1954 inclusivement, il a été construit 178.740 logements, dans les communes comptant 2.000 habitants et davantage. En ajoutant à cette moyenne, les constructions édifiées dans les petites localités, c'est-à-dire les bourgs comptant moins de 2.000 habitants, on obtient un total d'environ 200.000 logements.

Pour 1955 quelles sont les prévisions ? La construction ne ralentit pas et l'on peut s'attendre à de nouveaux records. Le délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail constate que l'ensemble des projets dont l'exécution est prévue en 1955 : logements, constructions commerciales et industrielles, comporte un volume de travaux supérieur de 32 % à celui de 1954. Pour les communes d'environ 2.000 habitants, les autorisations accordées en 1954 pour les logements à construire en 1955 se sont élevées au total impressionnant de 41.215, soit un total supérieur d'un quart au nombre des autorisations accordées en 1953 pour l'année 1954. Une autre comparaison intéressante est la suivante : le 1er janvier 1955, on comptait dans 42 villes 16,100 logements en construction contre 13,700 au 1er janvier 1954. De plus dans ces 42 villes, il a encore été accordé en janvier et février 1955 un total de 3.322 autorisations de construire.

Le moins que l'on puisse dire est que la situation des logements varie d'une localité à une autre. En décembre 1956, lorsque les autorités fédérales proroger ont éventuellement certaines mesures relatives au contrôle des loyers, elles devront tenir compte des variations locales et laisser aux communes le maximum de latitude en matière de contrôle des loyers.

Lors de sa dernière session, le Conseil national a décidé par 87 voix contre 76 de renvoyer au Conseil fédéral le projet de loi sur les conventions collectives du travail et l'extension de leur champ d'application. Cette décision était prévue mais la faible majorité qui s'est affirmée en faveur du renvoi montre combien sur ce sujet, les opinions sont divisées. Les représentants des organisations d'ouvriers et d'employeurs, principaux intéressés, se sont prononcés pour le retour au gouvernement. Du côté des employeurs on a surtout formulé des réserves en ce qui concerne l'institution de la communauté conventionnelle, soulignant que cette dernière était susceptible d'orienter sur une voie dangereuse toute la politique en matière de contrats collectifs. Il est vrai que certains milieux bourgeois ont manifesté quelque sympathie pour le projet. Mais les raisons de leur attitude étaient déterminées en raison des dispositions suggérées pour la protection des minorités syndicales. Par contre, fait curieux, les syndicats majoritaires ont vu au contraire dans ces garanties un motif essentiel pour s'opposer au projet et voter son retour au Conseil fédéral.

Quoi qu'il en soit, les débats au Conseil national ont prouvé qu'un projet de ce genre n'a aucune chance d'être réalisé puisque les intéressés eux-mêmes n'en veulent pas. Il serait donc, nous semble-t-il, indiqué de le retirer et de ne point en saisir le Conseil des Etats.

Enfin, l'Office fédéral du contrôle des prix a constaté que les prix des catégories les plus importantes de bois de construction ont augmenté, entre 1950 et 1955, de 44 à 49 %. Bien que certains indices permettent de croire à une stabilisation du marché, les spécialistes de l'industrie du bois constatent que la hausse des prix a atteint un niveau dangereux pour cette industrie. A ce propos, ils soulignent que les acheteurs habituels de bois de construction ont tendance à remplacer le bois, devenu trop cher, par d'autres matières. Il y a là une orientation qui pourrait devenir dangereuse pour l'industrie du bois de construction si cette dernière ne parvenait pas à stabiliser ses prix.

H. v. L.

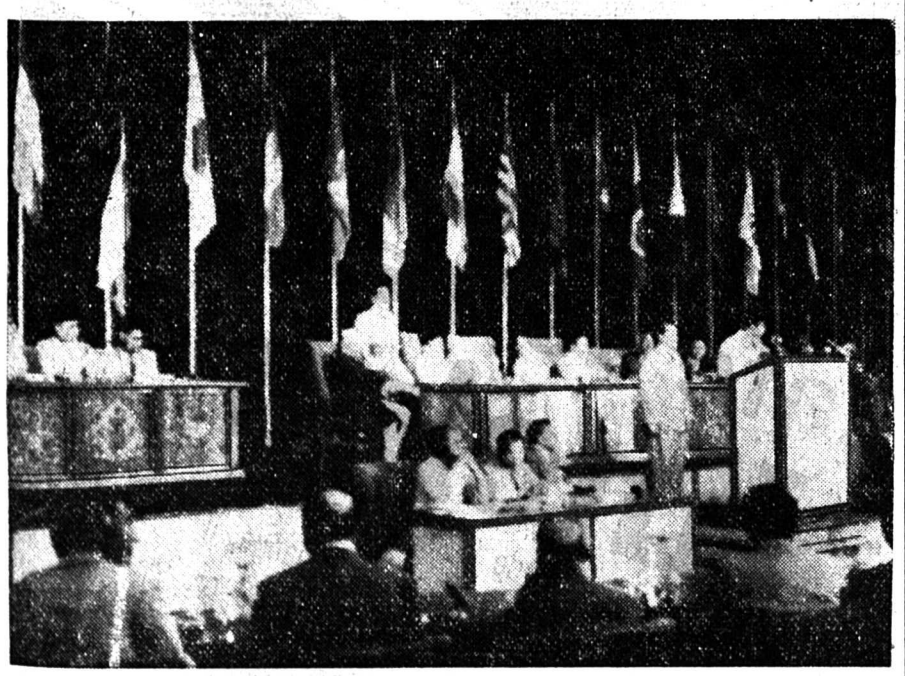

LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE BANDUNG

La conférence des peuples de l'Asie et de l'Afrique vient d'être officiellement ouverte à Bandung, en Indonésie. Quatre cents délégués des deux continents y participent, représentant 29 nations et un milliard et demi d'hommes, soit la moitié de la population de la terre. Le temps des colonies est révolu : les peuples de couleurs avancent toujours plus sur le chemin d'un détachement total de la race blanche. Notre photo transmise par radio montre le président de l'Indonésie pendant la lecture de l'adrese de bienvenue.

Le peintre japonais Hirazawa sera exécuté

POUR UN FORFAIT UNIQUE DANS LES ANNALES DU CRIME

(De notre correspondant particulier)

La Cour Suprême de Tokio vient de mettre un point final à une affaire criminelle qui, depuis sept ans, tient en haleine le public japonais : le peintre Sadamichi Hirazawa sera exécuté pour avoir cambriolé une banque en empoisonnant ses seize employés.

L'affaire est tellement extraordinaire qu'elle semble sortie de l'imagination d'un auteur de romans noirs ; et pourtant un homme a conçu et accompli tout seul ce forfait stupéfiant.

Le 26 janvier 1948, à la banque Teikok, dans les faubourgs de Tokio, se présente un homme de mise assez modeste qui demande à voir le directeur. Immédiatement reçu, il montre sa carte de visite : « Jiro Yamaguchi, Service de prévention des Epidémies, Tokio », et expose l'objet de sa visite. « Une épidémie de dysenterie vient d'éclater dans le quartier ; j'ai ordre de faire prendre une potion à tout le monde comme antidote. Voulez-vous avoir l'obligeance de réunir votre personnel. »

Les Japonais sont un peuple discipliné ; aussitôt dit, aussitôt fait. Seize personnes sont rassemblées devant un comptoir ; on ferme momentanément la porte d'entrée pendant que le « Docteur » pose calmement seize gobelets sur le comptoir de la banque et verse dans chacun d'eux une dose de « médecine ». « Pour que la potion fasse tout son effet, avalez-là d'un seul coup » conseille le prétendu représentant de la Santé publique.

Quelques secondes plus tard, le directeur et ses quinze employés s'effondraient sur le sol en proie à d'horribles souffrances. Sans se soucier de ses victimes, le faux docteur enjamba le comptoir et fouillant dans les tiroirs, rafla 1.400.000 francs. Puis, il sortit, pendant que ses seize victimes agonisaient sur le carrelage. Cet effroyable empoisonnement en série fut découvert par un gardien quelques instants plus tard, mais l'émotion fut telle que le bandit eut tout le temps de s'éloigner de la banque sans être inquiété. Les victimes furent immédiatement transportées à l'hôpital : quatre seulement survécurent.

Cet attentat au poison était si déroutant que la police n'eut aucune piste sérieuse pendant de longs mois : les survivants firent un assez vague portrait de l'assassin. La plus grande chasse à l'homme s'organisa au Japon. Le chef de la Sûreté japonaise n'hésite pas à déclarer « si le meurtrier n'est pas arrêté d'ici trois semaines, je me ferai hara-kiri »... Mais il oublia heureusement de tenir sa promesse.

Si l'affaire est unique dans les annales de la police criminelle, la façon dont le redoutable assassin fut découvert tient du meilleur roman policier.

Parmi les nombreux inspecteurs mis sur l'affaire, figurait le jeune Ikki Tamageore, qui eut beaucoup de peine à se faire prendre au sérieux par ses chefs. Et pourtant, il réussit à démasquer l'auteur des crimes grâce à une extraordinaire opiniâtreté. On ne possédait qu'une seule pièce à conviction : la carte de visite remise au directeur de la banque par le meurtrier et que celui-ci avait oublié de reprendre son forfait accompli. C'était peu de chose, car bien entendu ce Dr Yamaguchi existait bien au Service de la prévention des Epidémies à Tokio. Il apparut immédiatement que ce personnage distingué n'avait rien à voir avec le crime : on avait simplement utilisé sa carte de visite.

Le jeune détective Ikki demanda alors au docteur de consulter le registre de ses visiteurs et de lui indiquer toutes les personnes auxquelles il avait remis sa carte depuis six mois. La liste comprenait plusieurs centaines de noms. Par un travail éliminatoire minutieux, Ikki réduisit la liste des suspects à quelques noms dont le plus probable était un peintre en renom, Sadamichi Hirazawa.

Mais les preuves manquaient pour faire arrêter le peintre. Comment se les procurer sans éveiller ses soupçons ? Ikki, joli garçon, eut une idée de génie. Il se mit à faire une cour assidue à la fille d'Hirazawa, qui était en âge de se marier.

Le jeune détective apprit de la sorte qu'Hirazawa avait acheté il y a quelques mois une importante quantité de cyanure ; il avait expliqué à sa famille qu'il s'en servait pour composer ses couleurs. Egalement qu'il avait fait quelques jours après l'attentat de la banque un magnifique cadeau à sa femme.

UN ETRANGE PRISONNIER

Ces preuves suffisaient. Ikki fait un rapport à ses supérieurs et le 21 août 1948, on arrête Hirazawa. Il s'effondre au cours de l'interrogatoire et accepte de se prêter à la reconstitution du drame. Il commence même dans sa cellule une confession écrite, sur un long ruban de papier, qu'il calligraphie soigneusement. L'affaire fait un bruit énorme. Hirazawa chante dans sa cellule des mélodies qu'il compose lui-même et les prisonniers, malgré la défense reprennent les refrains en chœur. Un marchand de musique de Tokio vend des milliers d'exemplaires de la chanson chantée par le « suspect en renom Hirazawa ». Une geisha fait des déclarations sensationnelles aux journaux : « En souvenir de notre amour, je demande qu'on me donne un de ses bras après son exécution ».

Peu après le détenu tente de se suicider en avalant du verre pilé, rétracte sa confession et accuse la police de lui avoir arraché des aveux par la torture.

L'opinion publique prend feu et exige que toute l'enquête soit recommencée. Si bien qu'on interroge 1.500 Japonais, pendant que le prévenu est traité dans sa cellule avec les plus grands égards, passe ses journées à jouer au mah-jong ou à composer des poèmes. Le père de la victime, d'abord accablé par l'accusation porté contre son fils, change de ton après sa rétractation et somme la police « corrompue » de relâcher son fils « dès que les cerisiers seraient à nouveau en fleurs ».

Sept fois, les cerisiers ont refleuri depuis cette mise en demeure, mais Hirazawa n'a pas été relâché. L'affaire a été portée devant la Cour Suprême du Japon. La justice est lente dans tous les pays, mais le verdict est rendu : le peintre Hirazawa a été reconnu coupable et expiera un forfait sans exemple dans l'histoire de l'humanité.

★ **CURIOSITÉ**

Harrogate

A 29 km. au nord de Leeds, et à mi-chemin entre Londres et Edimbourg, Harrogate s'étend à 150 m. d'altitude sur les derniers contreforts de la chaîne Pennine, dans un paysage boisé au relief très accidenté. C'est une station balnéaire très courue dont, chaque été, la population de 40.000 âmes est plus que doublée par le nombre des gens qui viennent y prendre les eaux. Là, sur un espace de terrain très restreint jaillissent 87 sources de genres très différents : par suite de la configuration particulière du sol, on a, coulant les unes à côté des autres sans se mélanger, des sources salines sulfureuses et ferrugineuses. Ces eaux, exploitées depuis le 16e siècle, sont utilisées aussi bien comme boissons que comme bains.

Placée comme elle l'est, la ville de Harrogate, fameuse par ses jardins fleuris, est un centre d'excursions variées, conduisant les touristes sur les crêtes nues et arrondies de la chaîne Pennine, dans la verdoyante vallée de la Nidd avec ses rochers de grès curieusement sculptés par l'érosion, dans les campagnes fertiles du plantureux comté d'York. On est aussi à portée du célèbre manoir de Harewood — dont la collection de tableaux est renommée — des abbayes moyennâgeuses de Fountains et de Bolten, de la petite ville de Ripon dont la cathédrale — en majeure partie du 12e siècle — possède une crypte saxonne de l'an 650.

Harrogate a aussi une saison musicale qui attire de nombreux mélomanes de toute la Grande Bretagne, mais — à part la saison des eaux — c'est en janvier que la ville connaît l'animation la plus grande. C'est en effet le moment de la foire aux jouets qui attire des acheteurs de tous les pays, y compris la Suisse, car c'est ici le centre d'une région où l'on fabrique toutes sortes de jouets, notamment ces ours de peluche appelés « teddy bears ». Et c'est, chaque année, pour plus de 9 millions de francs suisses de poupées, de jeux d'enfants qu'on achète à la foire de Harrogate.

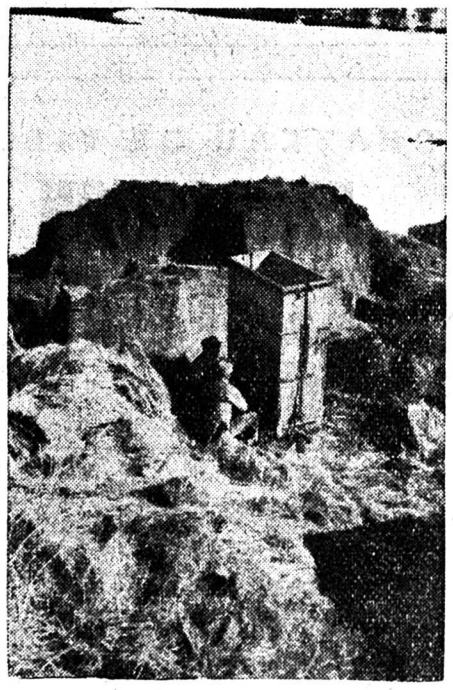

DU FOIN... ENCORE DU FOIN !

La très belle récolte de foin de l'année dernière pose un problème pour les agriculteurs qui ne savaient que faire de tant de richesse ? Sans rechercher l'aide de la Confédération, les producteurs et les consommateurs résolurent le problème entre eux en organisant une grande campagne de stockage scientifique. Notre photo prise dans la Basse-Engadine montre le débit d'une énorme meule de foin qui, installée spécialement, résista tout l'hiver et dont le contenu est maintenant le bienvenu.

LE SOURIANT ALEXANDER FLEMING

Fleming s'était rendu à Copenhague, en 1947, pour y donner une conférence sur la pénicilline.

Chargé par son journal de prendre une interview de Fleming, un jeune reporter, encore débutant et ignorant tout de la science médicale, prêta à son interlocuteur des propos dénués de tout bon sens. L'interview provoqua un véritable scandale parmi les médecins danois et les lettres de protestation affluèrent à la rédaction. Le jeune reporter était désespéré. Il redoutait de perdre sa place, aussi alla-t-il voir Fleming pour lui présenter ses excuses et lui dire ses ennuis.

— Qu'à cela ne tienne, lui dit le savant. Je vais écrire à votre rédacteur en chef pour lui dire que j'étais très fatigué lorsque vous êtes venu m'interviewer. C'est probablement pour cette raison que je me suis mal expliqué. A ses yeux, je serai donc seul responsable et vous garderez votre place. Et soyez rassuré : ce secret restera entre nous.

RUPTURE

— Et ton fiancé, Marie-Chantal ?

— Ma chère, il m'a plaquée !

— Non ! Et pourquoi donc ?

— Quand il a su que je dépensais 800.000 francs par an pour m'habiller, il est allé demander la main de ma couturière !

CHRONIQUE AGRICOLE

COMMUNIQUÉ AUX PRODUCTEURS DE FRAISES

Il est temps d'effectuer le second traitement préfloral sur vos fraisières (quelques jours avant la fleurs).

Bouillie : Soufre mouillable plus oxychlorure de cuivre ou carbonate de cuivre ou sulfate basique de cuivre plus ester phosphorique du type Parathion ou Diazinone. Ces produits sont à utiliser aux doses prescrites par les fabricants.

Remarque : En cas d'attaque par le Tarsonème, on utilisera de la Basudine à 3 dl. % en lieu et place de l'insecticide mentionné dans le plan ci-dessus.

COMMUNIQUÉ CONCERNANT LE PREMIER TRAITEMENT POSTFLORAL EN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Cette importante application d'insecticides et de fongicides doit se faire au 60 % de la chute des pétales et ceci pour toutes les espèces.

1. Abricotiers : Oxychlorure de cuivre ou carbonate de cuivre ou sulfate basique de cuivre ou produit cupro-arsenical (chenilles).

2. Cerisiers : Soufre mouillable ou organo-soufré.

3. Pruniers : Ester phosphorique (parathion ou diazinone) plus soufre mouillable ou organo-soufré.

4. Pêchers : Systématique plus soufre mouillable.

Ces produits sont à utiliser aux doses prescrites par les fabricants.

5. Pommiers et poiriers : Soufre mouillable 0,3 % plus organo-soufré 0,1 % produit à forte concentration, 0,3 % produit simple plus systématique. (Les organo-soufré peuvent être remplacés par un produit cuprique).

Station cantonale protection des plantes

Avis aux agriculteurs valaisans

La Station cantonale pour la protection des plantes porte à la connaissance des producteurs que, comme par le passé, elle s'efforcera de leur aider de son mieux dans la lutte contre les différents parasites ou maladies s'attaquant à leurs plantes. Pour se faire, elle s'occupe de :

1. Analyses gratuites d'échantillons provenant de toutes cultures malades (arboriculture, viticulture, grandes cultures, horticulture, floriculture, culture de petits fruits, etc.). A ce propos, les intéressés voudront bien prendre note que l'on enverra le maximum de matériel à la Station et, entre autre :

a) plusieurs pousses pour arbres fruitiers ;
b) un ou deux plants de fraisiers avec motte de de terre ;
c) pour un cep complètement malade, la plante entière.

Il est en effet extrêmement difficile pour nous de porter un diagnostic sûr en nous basant exclusivement sur des feuilles qui arrivent fréquemment dans un état de dessèchement avancé, ou sur de petits bouts de branches, également inaptes à toutes analyses.

Les échantillons sont à emballer dans un papier imperméable et frais, à envoyer directement à la Station cantonale pour la protection des plantes à Chateauneuf. Il arrive fréquemment que des agriculteurs fassent parvenir les échantillons à une autre station ou à l'Ecole cantonale d'agriculture. Ce matériel suit automatiquement à notre service et pour éviter tout retard dans la réponse, il est bien préférable de s'adresser directement à nous.

2. Visites de cultures : Si, à réception d'échantillons, nous jugeons nécessaire de nous rendre sur place ou sur demande d'un producteur, nous visitons volontiers les propriétés dont les cultures montrent des signes de maladie et de dépérissement. L'intéressé est avisé par écrit de la date et de l'heure de la visite. Le plus possible, on est prié de nous faire des demandes par écrit, de façon à ce que nous puissions préparer notre programme au moins 3 ou 4 jours à l'avance.

Remarques : On nous envoie fréquemment des échantillons de terre pour analyse. Notre service ne procède pas à un tel travail, n'ayant ni le temps, ni le matériel nécessaire. Ces analyses sont faites exclusivement par les **Stations fédérales d'essais, Montabigert Lausanne.** Si un producteur désire un tel examen, il peut nous le faire savoir simplement par carte postale ou par téléphone et nous lui ferons parvenir une méthode de prélèvement de terrain, ainsi qu'un questionnaire qu'il remplira et enverra avec l'échantillon à Lausanne. Ce questionnaire est indispensable pour donner tous les renseignements utiles.

Station cantonale protection des plantes

Grands magasins GONSET SA SION

19.80

Complet salopette
grisette rétrécie. Elastique au dos

ALAXON Maag
le nouvel insecticide et acaricide polyvalent
DR R. MAAG S.A. DIELSDORF (ZH)

CHATEAU DE VILLA
EXPOSITION
Maurice Mathey
du 2 au 24 avril 1955
de 10 h. à 18 h.
Les samedis et dimanches de 10 h. à 22 h.

On demande pour entrée de suite une
fille de réception
S'adres. au bureau du journal par écrit sous chf. 1168.

A louer à Grimisuat
appartement
compren. 2 ch., cuisine, dépôt et caves. Conv. à personne occupée aux travaux de la Lienne. S'adr. s. chf. P 5697 S à Publicitas Sion.

Cherche
appartement
3 pièces, cuisine, confort ou non (pet. maison) de suite. Faire offres s. chf. P 5686 S Publicitas Sion.

A louer
appartement
d'été dans un chalet au bord du lac, près St-Gingolph. Confort. Libre de juin à septembre. S'adr. à M.-L. Ribordy, chalet, St-Gingolph, tél. 6 91 74.

A vendre un joli
vélo
dame, 3 vitesses. Raymond Rœssli, Pratifori 24, Sion.

Maison de la place cherche
comptable
pour seconder et conseiller son service de comptabilité, en dehors de ses heures de travail. Ecrire à Publicitas Sion s. chf. P 5677 S.

VW
conduite intér. et
Fiat 1400
modèles récents, parfait état, à vendre, prix intéressant. Conditions de paiement. Ecrire s. chf. P 5539 S Publicitas Sion.

A vendre à bas prix un
vélo-moteur
à l'état de neuf, pour cause double emploi, S'adr. s. chf. 1920 bureau du journal.

On cherche pour tout de suite ou à convenir
appartement
4 pièces avec ou sans confort. S'adr. au bureau du journal s. chiffre 1920.

TOUT
pour vos nettoyages
Encaustique solide et liquide - Paille de fer - Laine d'acier - Parfaitol - Térébenthine, etc.
DROGUERIE SEDUNOISE
Tél. 2 13 61 - Exp. partout

La montre
qui vous servira pendant de nombreuses année à des prix accessibles. Demandez le nouveau catalogue. Case postale 20, Bienne 7.

Important commerce de gros de la place de Sion cherche
apprenti de commerce
allemand-français désiré. Entrée de suite ou date à convenir. Offres écrites s. chf. P 5524 S à Publicitas Sion.

A vendre à Pagane, en bordure de route, une vigne de 1600 m2
place à bâtir
S'adr. s. chf. P 5694 S à Publicitas Sion.

A vendre
VW luxe
fin 53, parfait état. Tél. 2 27 12 samedi après-midi et dès 19 h. 2 26 36.

Chalet
à louer à Nax, bien situé, libre du début mai au 15 juillet, prix à convenir, meublé sans literie comprenant deux chambres et cuisine, cave et jardin. S'adr. sous chiffre 1167 au bureau du journal.

Chambre
meublée ou non est demandée tout de suite, au centre. Kunz, coiffeur, tél. 2 24 13.

A vendre
Ford V 8
conduite intérieure et une
Ford V 8
cond. int. avec remorque. Les deux modernes, parfait état et prix très avantageux. Facilités de paiement. Ecrire à Publicitas à Sion s. chf. P 5538 S.

Jeune homme 25 ans, cherche place de
représentant
pour maison ayant sa clientèle. S'adr. s. chiffre P 5549 S à Publicitas Sion.

Commerce de la place engage
chauffeur-livreur
à l'année. Salaire 600.- à 700.— fr. par mois. Faire offres écrites sous chf. P 5554 S à Publicitas Sion.

A louer une
chambre
non meublée avec eau courante et chauffage général dans immeuble locatif à l'Avenue de Tourbillon. S'adr. à Publicitas Sion s. chiffre P 5588 S.

Personne
de confiance est demandée pour nettoyage ds ménage soigné. S'adr. s. chf. P 5589 S à Publicitas Sion.

Famille de Sion, deux enfants, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
jeune fille
de la région, pour aider au ménage, pouvant loger chez elle. Faire offres s. chf. P 5606 S à Publicitas Sion.

On achèterait à Sion, région agricole, 500 à 600 toises de
terrain
Faire offres au bureau du journal s. chf. 1164.

Bortis & Co SION
La belle confection

A louer pour fin juin, au Pont de Bramois
appartements
5 pièces, cuisine, bain et 3 pièces, cuisine, dépendances. S'adresser à Ulrich-Fruits, Sion.

SI avantageux
Notre bas
MICROFILM
nylon sans couture, genre dentelle
51-15
en coloris de saison
3.95
Vente jusqu'à épuisement du stock
Naturellement
a la PORTE NEUVE
Tél. 2 29 51 SION S.A.
(Siège social à Sion)
LE MAGASIN LE PLUS SYMPATHIQUE DU CANTON

bonne santé
Soigneusement moulu, le café de malt Kneipp
simplifie le travail de la ménagère. Le prix de ce délicieux produit n'a pas changé, il reste de fr. 1.40 par paquet de 500 gr.
bonne santé
bonne santé

A vendre aux Champsneufs, une
parcelle arborisée
de 1060 m2. Adresser offres à Marc Donazzolo, Avenue de la Gare, Sion.

Important commerce de la place de Sion cherche pour entrée de suite un
aide-chauffeur
Faire offres écrites s. chf. P 5693 S Publicitas Sion.

A vendre
1 chien caniche ; 2 batteries 6 et 12 volts ; 1 accordéon, touches piano et 1 moto BMW 1953 250 cm3. Faire offres s. chf. P 5698 S à Publicitas Sion.

A vendre
lit noyer, parfait état ; 1 fauteuil Voltaire ; 2 appareils photos Baby Brownie à 8.—. Georges Lorétan, route de Lausanne 34, mais. Ebiner.

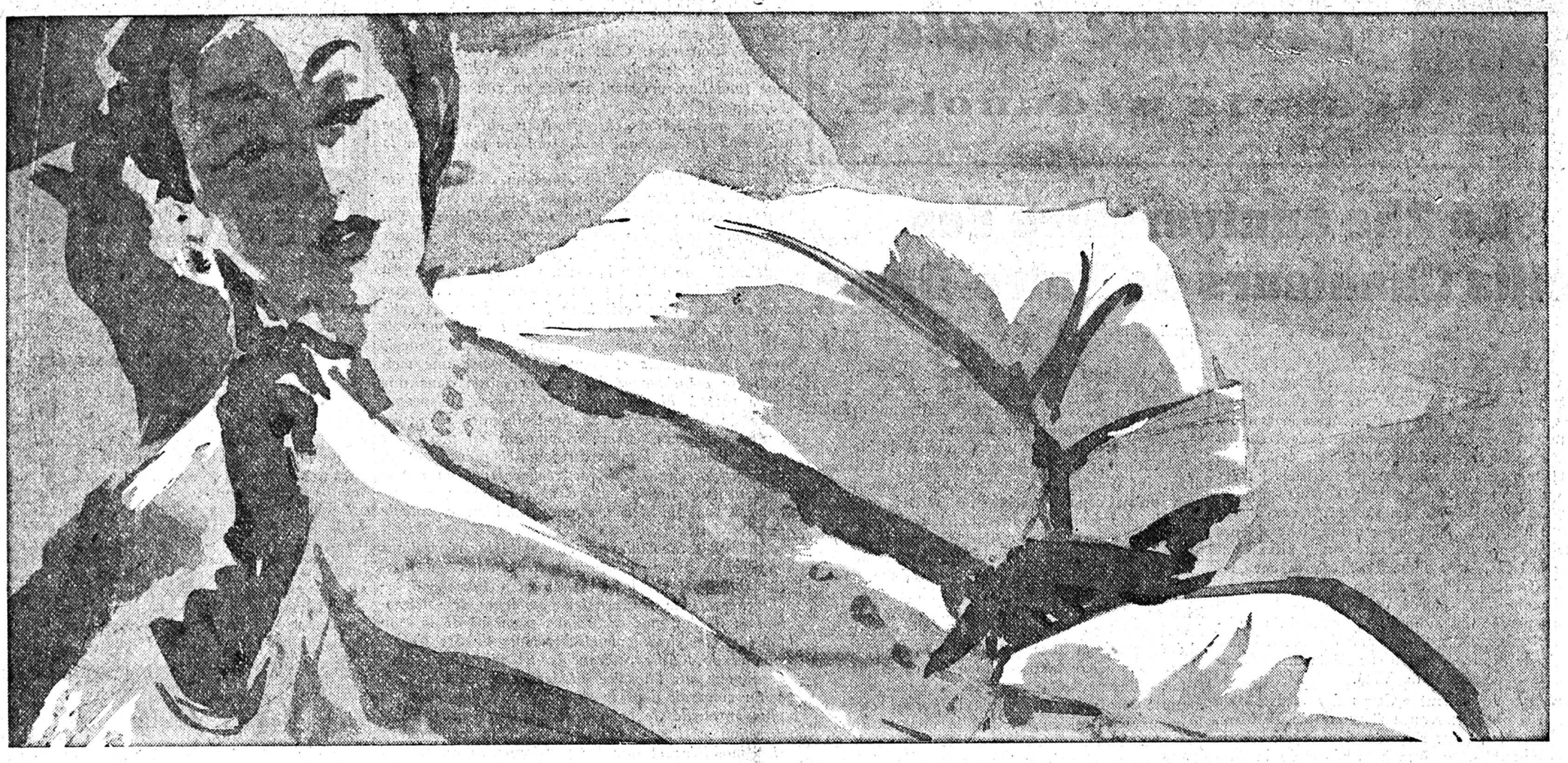

Elégance et confort

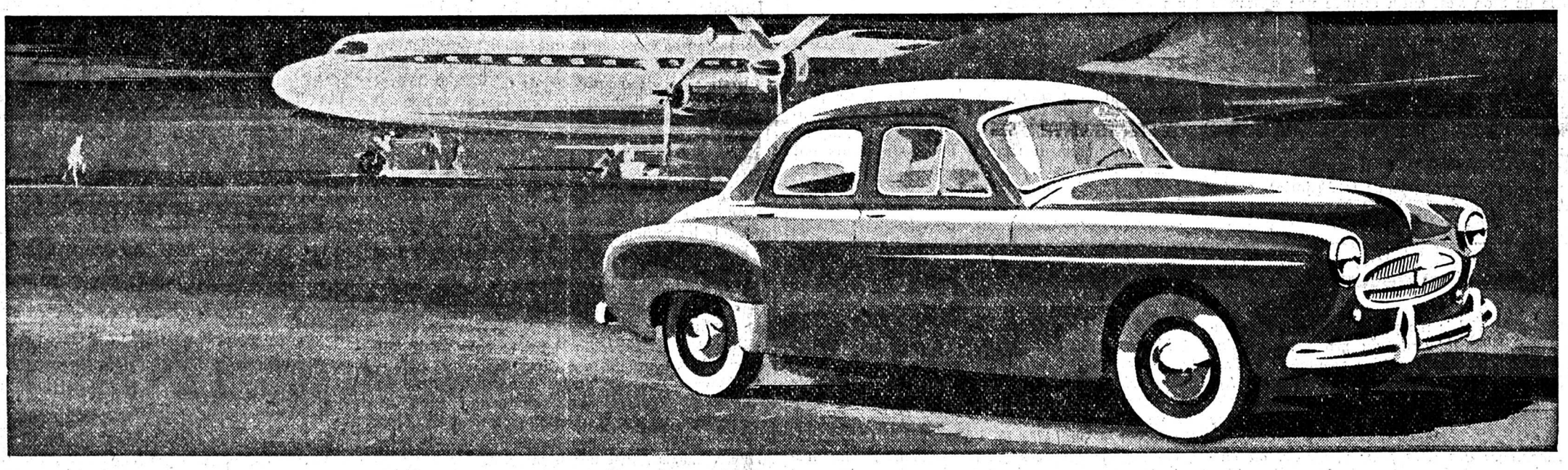

Que la Frégate Renault modèle «Amiral» soit la plus élégante des voitures — vous l'avez déjà constaté, comme tout le monde. Mais savez-vous que sa carrosserie n'est que la séduisante parure d'une mécanique de premier ordre et d'un confort dont nous ne connaissons l'équivalent nulle part?

Faites l'essai de la nouvelle Frégate 1955, vous en aurez la preuve.

Vous y trouverez ses qualités traditionnelles: suspension douce et ferme à la fois — tenue de route impeccable, sans rivale parmi les voitures de série — freinage exceptionnel — 6 places profondes et moelleuses — plancher plat à l'avant comme à l'arrière — visibilité vraiment panoramique. Ces caractéristiques ne constituent que les éléments de base du confort d'une automobile. Les personnes raffinées qui aiment ce qui est bien fini et soigneusement éxécuté exigeront plus. Elles auront raison et dans la Frégate elles trouveront une voiture possédant ces mille détails bien étudiés qui font le confort et le charme des voyages. Dans son équipement vous remarquerez en particulier: des accoudoirs escamotables au centre des banquettes — un système combiné de chauffage-dégivrage et d'aération avec ventilation électrique qui assure, en toute saison et à tout régime de marche, une climatisation idéale — un coffre à bagages particulièrement spacieux — un commutateur d'éclairage efficace et facile à manœuvrer — un appareil lave-glace — un outillage complet et pratique —une montre électrique — un allume-cigares — deux vastes vide-poches sur le tableau de bord ... Nous pourrions allonger cette liste. Arrêtons ici notre énumération et venez examiner vous-même cette voiture, car rien ne vaut une opinion personnelle. La nouvelle Frégate, confortable comme un stratoliner, vous attend pour faire un essai. Vous verrez comment vous pouvez obtenir, pour le prix extrêmement attrayant de Fr. 10 995.— (Modèle Affaires à partir de Fr. 9 895.—), une voiture de haute qualité mécanique vous offrant le maximum d'élégance, de luxe et de confort.

RENAULT **FREGATE**

AUTOMOBILES RENAULT
Genève, 6, avenue de Sécheron, Tél. (022) 32 71 45
Zurich, St. Peterstrasse 11, Tél. (051) 27 27 21

Martigny : André Métrailler, Garage Nord-Sud, tél. (026) 6 10 90. — **Sierre :** Arthur Zwissig, Garage des Alpes, tél. (027) 5 14 42. — **Brigue-Glis :** Markus Nanzer, Garage, tél. (028) 3 17 50.

Chronique locale

La vie sédunoise

Le 25e anniversaire des Petits Chanteurs de Notre-Dame

(Suite, voir Nos de lundi et mercredi)

L'APRÈS-MIDI

Le rendez-vous l'après-midi sur la Planta supportait quelque retard. Les «Petits chanteurs» invités dans les familles de la capitale étaient choyés au dîner comme ils l'avaient été le soir déjà et au petit déjeuner et d'autre part les officiels et les invités quittaient avec peine le panorama magnifique sur Valère et la ville qui s'offrait à eux depuis la terrasse haute de la Majorie; il fallait aussi faire honneur aux channes étincelantes qui circulaient de table à table, dont l'une était offerte par les Cadets de Genève et le quarteron par le Maennerchor : chacun voulait aussi voir de près les messages sur parchemin armoriés et enluminés qu'avaient remis les Petits Chanteurs de Notre-Dame du Marais de Sierre et le Chœur mixte des « Compagnons de S.-Gignier », de Villa.

Conduit par le brillant « Corps des Cadets » de Genève, le cortège parcouru l'avenue de la Gare, l'avenue du Midi, pour remonter la rue du Rhône et le Grand-Pont et arriver à la place de la Majorie par la rue des Châteaux. L'ordonnance était la même qu'au cortège du matin et les 400 enfants et adolescents marchaient avec encore plus de conviction. Le public sur les trottoirs avait triplé depuis le matin. Il ne ménagea pas les ovations aux délégations de Paris et des cantons romands. Le groupe éveillé de Monthey recevait des fleurs, il avait charmé les auditeurs au concert du Jubilé. Le soleil de l'après-midi, les soies des foulards et de tabliers jouaient délicieusement dans les essaims des Saviésannes et des Anniviards. Les petits Evolénards au visage si fin dans leur riche costume et les fillettes de Chermignon, de Grimisuat et d'Hérémence soulevaient les bravos sur tout le parcours.

La ville de Sion s'est enfin donnée une « Grande Salle » à la même altitude que son théâtre, d'accès plus facile, mais sans le grand escalier monumental. L'acoustique y est excellent, son aspect est moyennâgeux comme il convient à une ville qui doit atteindre 2 000 ans d'existence. En toile de fond des maisons patriciennes d'où dépasse une tour crénelée appelée « Tour des chiens » et qui, les grands jours, comme celui d'aujourd'hui, arbora un grand drapeau valaisan. Cette « grande salle » qui garde le nom de « place de la Majorie » contenait cet après-midi de 1000 à 1500 personnes attablées et qu'une cantine bien organisée pouvait satisfaire. On avait placé en décor une frise vivante devant le podium; toutes les charmantes montagnardes se serraient sur l'avant-scène.

Le talentueux directeur, M. Henri Helaerts se fait ovationner quand il apparaît sur les tréteaux et dirige les Cadets de Genève. Avec encore plus de soin qu'au concert-apéritif, les cadets ont donné dans les six morceaux du concert de l'après-midi le meilleur de leur talent. Alerte et pleine d'entrain dans « Jeunesse » de Hauwerte et « 12me Régiment » de Furter, l'exécution est subtile, précise, agréablement nuancée dans les « Noctambules » de Ziehrer et « Wiener Volksmusik » de Ruh. La fantaisie « Au pays du sourire » de Franz Lehar a plu énormément .Les petites flûtes, dans les différents morceaux méritent tous les compliments.

Les chœurs d'enfants et des sociétés locales ont apporté encore à ce concert la variété et la couleur juvénile qui en ont fait le bouquet final des journées jubilaires des « Petits Chanteurs de N.-D. de Valère ». Ces deux jours ont raffermi les liens de fraternité entre Petits Chanteurs de pays voisins, ils ont attiré l'attention sympathique du grand public sur la mission des maîtrises qui vont se développer dans le pays pour la noble cause du chant sacré.

Le « Corps des Cadets » de Genève a le cœur à la bonne place; avant de quitter Sion, ils se sont rendus à l'hôpital régional donner un concert aux malades et au dévoué personnel. M. Crescentino qui y est hospitalisé a été spécialement touché par le geste des Genevois qui accélèrera sa guérison, souhaitons-le. De là, les Cadets ont passé encore faire une aubade à Monseigneur, devant l'évêché et un morceau d'adieu à Mme Lorétan à la Planta qui est la marraine affectionnée des Petits Chanteurs de N.-D. de Valère.

Il sied de reconnaître que l'organisation de ces journées jubilaires a été parfaite, que le service d'ordre impeccable tout en étant aimable et que le haut-parleur de la maison « Electra » a bien fonctionné, quand au service de la raclette il ne pouvait qu'être excellent puisque confié à maître Farquet. Les remerciements aux familles sédunoises qui ont si largement reçu le Petits Chanteurs ont été dits au banquet officiel et nous nous faisons l'agréable plaisir de le transmettre par notre journal.

C. c.

Que va devenir l'Hospice Ste-Catherine, à Sion ?

Le canton du Valais n'a pas eu jusqu'ici la réputation d'être à l'avant-garde du progrès. Sur plus d'un point cependant, il peut en remontrer à d'autres. Nous parlerons aujourd'hui d'une œuvre très modeste mais si bien conçue en son genre, qu'elle est en avance de plus d'un quart de siècle sur ses semblables.

Les inventeurs des cités pour vieillards, où chacun ou chaque couple peut avoir à sa disposition un petit logement indépendant et complet, ont cru lancer une idée nouvelle. C'est avec raison que l'on a vanté cette formule qui tient à conserver aux personnes âgées la plus grande autonomie, compatible avec le service d'assistance organisé. L'idée a fait son chemin et la plupart de nos villes se sont efforcées de la réaliser. Or, à Sion, une femme d'esprit et de cœur avait conçu et créé cette œuvre de toutes pièces et sans aucun modèle préétabli, voici déjà tantôt trois quarts de siècle.

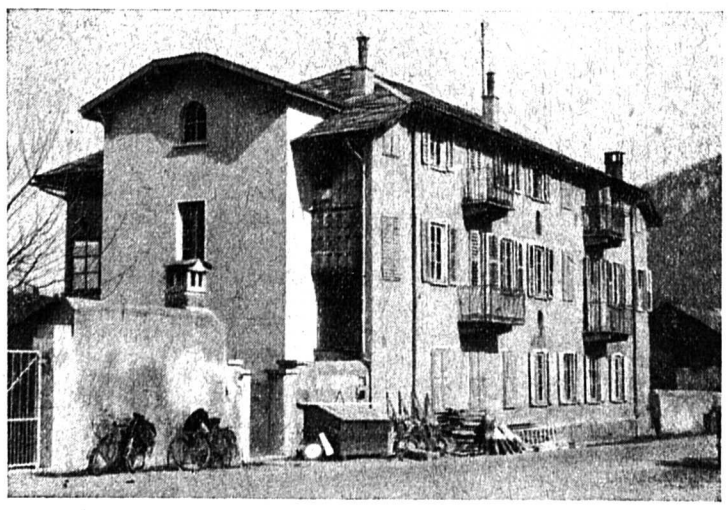

L'Hospice Ste-Catherine à la rue de la Dixence, face à l'ancien hôpital

Comme chacun sait, l'antique cité qui s'étage sur les flancs des collines de Valère et de Tourbillon, et s'allonge à leurs pieds, a son histoire qui s'identifie à celle de ses familles patriciennes, depuis le Moyen-Age à nos temps modernes. Cette aristocratie « les familles » comme l'on dit encore aujourd'hui, avaient toutes, à leur service, quelque femme ou fille des villages voisins, qui prenaient réellement corps avec la famille de leurs maîtres, y étaient considérées mieux que les gouvernantes les plus cotées, vénérées souvent à l'égal des aïeules. A l'heure actuelle, tout cela a changé avec le reste, et nous n'en connaissons guère plus d'une demi-douzaine qui ont passé quarante ou cinquante ans dans la même maison. Elles étaient nombreuses encore en 1891, date où Mlle Marie-Louise de Stockalper a eu l'idée de l'hospice Ste Catherine.

C'est pour que ces fidèles servantes, qui n'avaient presque plus de liens dans leur village et qui tenaient à finir leurs jours dans le voisinage et l'atmosphère des familles aimées, puissent avoir un chez soi et y vivre indépendantes, que Mlle de Stockalper avait acquis l'ancien hôpital des bourgeois.

Tout aussitôt l'idée fit son chemin, les premières pensionnaires arrivèrent et les 14 petits logements aménagés à leur intention, furent presque toujours occupés et le sont encore. Un comité de dames appelées « Anges gardiens » prit en mains les destinées de l'œuvre que la fondatrice eut la joie de diriger elle-même de 1891 à 1899. Administration toute d'économie, de charité et de dévouement, y compris l'acte notarié établi alors par M. Etienne Dallèves. Ce fut le tout premier acte de sa carrière, et c'est de lui, témoin encore en vie, que nous tenons quelques-uns de nos renseignements les plus typiques.

En plus du logement gratuit (chambre, cuisine, cave et bûcher indépendants et locaux de service communs) l'Oeuvre fournit à ses protégées le mobilier, quand elles n'en ont pas, la lumière, l'eau, le linge (dans la mesure des nécessités) et 89 jours de nourriture par année, c'est à dire : la rente de 500 francs en lait, pain, café, sucre, aux jours fixés par les donateurs. C'est là un des côtés les plus originaux et les plus touchants de cette magnifique fondation, vraiment unique en son genre pour l'époque.

Des améliorations et réparations ont dû se faire au cours des ans, qui toutes ont été payées par la charité privée.

Lorsqu'en 1945 M. W. Ammann, le secrétaire central de la Fondation suisse pour la vieillesse, eut entendu parler de l'hospice Ste Catherine, il lui manifesta le plus grand intérêt et lui fit allouer un subside de Fr. 2000.—. Il eut une joie toute particulière de visiter la maison et d'y trouver réalisée une idée qui lui parut en avance de beaucoup sur ce qui commençait à se faire ailleurs. A cette occasion, M. Ammann avait émis le vœu de voir cette institution s'unir à celle de l'Asile St-François pour les vieillards et aveugles, qui, par une merveilleuse coïncidence, devait sa création dans une large part à M. Ernest de Stockalper, le propre frère de la fondatrice de Ste-Catherine. Le projet de M. Ammann, encore inopportun ou peu mûr alors, revient à l'ordre du jour et pourrait bien, dans un proche avenir, se réaliser tout en sauvegardant l'autonomie entière et complète des deux œuvres, ce qui demeure une condition essentielle du transfert.

L'Hospice Ste-Catherine a, malgré les réparations entreprises, assez vétuste apparence dans un quartier industriel où les places sont extrêmement recherchées. Que les acheteurs-amateurs se présentent et il n'est pas exclu que, profitant de la conjoncture, les deux comités-directeurs de Ste Catherine et de l'Asile St-François, ne se mettent d'accord pour que l'hospice dit des « vieilles filles » ne soit reconstruit dans le site le plus tranquille et le plus ensoleillé de la ville. Il va sans dire que la direction et l'organisation actuelles ne seraient en rien modifiées et que les pensionnaires du nouvel hospice continueraient de garder chacune sa pleine indépendance, mais cette fois-ci dans un bâtiment moderne et plus confortable que l'ancien.

Ainsi les œuvres du frère et de la sœur : M. Ernest et Mlle Marie-Louise de Stockalper, se trouveraient côte à côte. Nous aurons sans doute bientôt l'occasion d'en reparler. C'est avec reconnaissance que nous recevrons pour les examiner, les idées et suggestions des personnes (elles sont nombreuses) qui s'intéressent à cette Oeuvre.

P. Paul-Marie, O. cap.

Nota : La directrice actuelle de l'Oeuvre est Mlle Marthe de Torrenté.

† R. P. Barnabé de Cocatrix

Le senior, c'est-à-dire le plus vieux des Pères capucins de Suisse vient de mourir au couvent de Sion. Ce titre, purement honorifique, qu'il avait bien un peu ambitionné, il n'en a pas joui plus d'un mois et demi. C'est le mardi 19 avril, vers 9 heures qu'il s'est éteint doucement, comme une lampe où il n'y a plus d'huile.

Robert de Cocatrix, c'était le nom qu'il portait avant d'entrer en religion, était né à St-Maurice, le 15 juillet 1869. Son père s'appelait Oscar et sa mère Marie de Quartery, une des dernières descendantes de cette illustre famille dont l'un des ancêtres avait fait venir les premiers capucins en Valais, au temps de la Réforme. Entré au noviciat des capucins à Lucerne, le jeune Robert y prit le nom de Barnabé. Il fit profession en 1889 et célébra sa première messe en 1892. Il avait encore un frère, le Père Louis, sous la bure du même Ordre et un autre, Oscar, chanoine à l'abbaye de St-Maurice. Tous deux l'ont précédé dans la tombe.

Il séjourna dans les divers couvents de Fribourg et du Valais, fut de longues années supérieur et revêtit même la charge de Définiteur provincial. Il fit preuve partout d'une très grande bonté, au point qu'il n'a jamais refusé une permission, car il pensait que celui qui la demandait, devait avoir une bonne raison de le faire. D'une régularité de vie presque méticuleuse, il vivait dans la simplicité et la paix de la règle franciscaine et n'aimait rient tant que de rencontrer des enfants ou des militaires et de s'entretenir avec eux.

Comme tous ses confrères capucins, il parcourut le pays en prêchant dans les paroisses et en accueillant les pécheurs au confessionnal. Les discussions n'étaient pas son fait, mais il aimait beaucoup la conversation où il brillait par ses réparties malicieuses et taquines. Il était surtout doué d'un bon sens et d'un équilibre remarquables, qui faisaient de lui un bon et prudent conseiller. Que ceux qui l'on connu se souviennent de lui dans leurs prières.

Société des anciens élèves des écoles d'agriculture

Comme annoncé déjà grâce à l'amabilité de la presse, cette société tiendra ses assises le dimanche 24 avril 1955, à Sion, à l'hôtel de la Planta. L'ordre du jour est communiqué par circulaire aux membres de la Société.

A 15 h. 30 cependant, s'ouvre la séance publique à laquelle sont invitées toutes les personnes portant intérêt aux problèmes extrêmement intéressants qui seront traités dans les deux conférences ci-après :

a) M. M. Lampert, conseiller d'Etat : l'Agriculture valaisanne ;

b) M. O. Giroud, président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes. : Une centrale de conditionnellement et de stockage des fruits et légumes.

L'intérêt d'un tel programme est évident. Nous sommes heureux de donner à tous les agriculteurs la possibilité d'en profiter.

Le Comité

RELIURE
Spécialité : reliures de luxe
F. Odermatt SION - Tél. 2 27 62 .

POUR
1.95
1 boîte d'excellent
Thon à l'huile ½
DÉCAILLET SION

TOMBOLA DU 25e ANNIVERSAIRE DES PETITS CHANTEURS DE SION

Liste des numéros gagnants : 147 158 168 193 246 299 403 430 481 548 738 800 822 842 852 969 986 1062 1115 1145 1169 1181 1235 1296 1339 1359 1371 1377 1452 1544 1710 1787 1911 1932 1944 1980 2064 2078 2080 2092 2233 2293 2491 2803 2819 2833 2857 3053 3206 3247 3588 3706 3757 3774 3805 3811 3919 4027 4040 4054 4190 4236 4265 4293 4374 4449 4493 4527 4605 4612 4675 4774 4828 4830 4964 5040 5470 5483 5538 5571 5585 5610 5631 5694 5708 5745 5770 5838 5984 6060 6072 6076 6087 6094 3979

Les numéros ont été tirés au sort sous le contrôle de M. Gaston Biderbost, membre du comité cantonal des chanteurs valaisans. Les lots peuvent être retirés dans le délai d'un mois à l'horlogerie Gaspoz, au Grand-Pont, à Sion.

LES JEUNES, LA TÉLÉVISION ET LE CINÉMA

Nous vous rappelons que ce soir, la soirée sur le cinéma et la télévision, organisée par la JOC aura lieu à 20 h. 30 à la Maison d'Oeuvre. Tous les jeunes seront les bienvenus.

A ce soir ! **JOC, Sion**

Tirs obligatoires

Nous rappelons que les tireurs auront la possibilité d'effectuer leur tir obligatoire samedi 23 avril, de 14 h. à 18 h. et dimanche 24 avril de 8 h. 30 à 12 h. Les sociétés organisatrices insistent pour que les tireurs profitent largement de ces deux séances, et ne remettent pas à la dernière journée l'exécution de leur tir obligatoire. Un nombre suffisant de cibles sera à disposition. Des moniteurs qualifiés assisteront les tireurs moins expérimentés.

PONT DE LA MORGE — TIRS MILITAIRES

La Société de tir de Pont de la Morge informe ses membres que la dernière journée des tirs aura lieu dimanche 24 avril 1955, de 0700 à 1200 au stand de Châtroz.

Important : Les cartouches ne seront délivrées que contre remise des livrets de service et de tir.

LA VIE POLITIQUE

Assemblée du parti conservateur de Sion

Les citoyens conservateurs de la Commune de Sion sont convoqués en assemblée générale le jeudi 28 avril 1955, à 20 h. 30 précises, à la salle de gymnastique de l'école des garçons avec l'ordre du jour suivant :

1. Adoption des nouveaux statuts du parti.
2. Rapport sur la situation financière du parti.
3. Elections complémentaires au Conseil communal.
4. Divers.

Le Comité

P.S. — Les nouveaux statuts sont à la disposition des citoyens conservateurs auprès des conseillers communaux conservateurs et du président du parti.

Dans nos sociétés...

Chœur mixte de la cathédrale. — Ce soir à 20 h. 30 très précises, répétition partielle.

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

Jeudi 21 avril

18.45 Le micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps ; 19.40 Derrière les fagots... ; 20.00 « Microbus 666 », fantaisie radiophonique, Géo-H. Blanc et Roger Nordmann ; 20.35 Vogue la Galère ! ; 21.30 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne ; 22.30 Informations ; 22.35 Vies des grands sportifs ; 23.05 Suite sur des airs populaires suisses.

Vendredi 22 avril

7.00 La leçon de gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Musique légère ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.15 Le mémento sportif ; 12.30 Pages populaires de musiques italienne ; 12.45 Informations ; 12.55 Contrastes : chansons claires, chansons sombres ; 13.20 Musique populaire roumaine ; 13.45 La femme chez elle ; 16.00 L'Université radiophonique internationale ; 16.30 Etudes symphoniques, R. Schumann ; 17.00 Le feuilleton de Radio-Genève ; 17.20 Trois pièces de Paul Meyer ; 17.30 Jazz aux Champs-Elysées ; 18.10 Deux pages de Debussy ; 18.20 Voulez-vous savoir ? 18.30 Mélodies de Jaques-Dalcroze ; 18.50 Micro-partout ; 19.15 Informations ; 19.25 La situation internationale ; 19.35 Instants du monde ; 19.45 Rythmes en relief ; 20.00 Impromptu ; 20.15 En noir et blanc ; 20.30 Les grands classiques : « Le Trésor », Plaute ; 22.10 Quatre Lieder de Schubert ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Magazine de la télévision ; 22.55 Tribune internationale des compositeurs.

AUX VIEUX MARRONNIERS
M. CASAGRANDE
PIANISTE
CONNAIT TOUS LES SOIRS
UN ÉNORME SUCCÈS

Jusqu'au 24 avril

Démonstration de

VITEX-7

LE MERVEILLEUX DRAP
DE REPASSAGE

AUX GALERIES DU MIDI

M. Kuchler-Pellet

Nous cherchons pour notre entrepôt de Martigny

JEUNE CHAUFFEUR

en possession permis D, de préférence avec pratique gros camion. Entrée immédiate ou à convenir. Place stable, bien rétribuée, caisse de retraite. Faire offres écrites avec curriculum vitae et photo à **Société Coopérative Migros, à Martigny-Ville.**

Elégant et racé, tel est le nouveau

„Scooter Diana„

200 cm3, 9,5 CV, 4 vitesses, sélect. automatique au pied, suspension hydraulique, roue de secours. — Demandez un essai sans engagement.

Agence générale pour le Valais :

Neuwerth & Lattion ● Ardon

GARAGE

Bien habillé en toutes circonstances.

L'ensemble dit sportif n'a plus grand chose à voir avec le sport. Il est devenu si populaire qu'il est la tenue favorite des messieurs pour tous les jours. L'ensemble combiné mettra beaucoup de variété dans votre garde-robe. Aimeriez-vous voir une fois les nouveaux coloris et dessins ? — Nous nous ferons un plaisir de vous les montrer sans aucune obligation d'achat.

Vestons depuis . . . . **48.—**

A. Schupbach

CONFECTION

Rue du Grand-Pont - SION

Tél. 2 21 89

Maintenant les Grands Magasins Gonset SA - Sion vous offre

la gaine la plus demandée du monde!

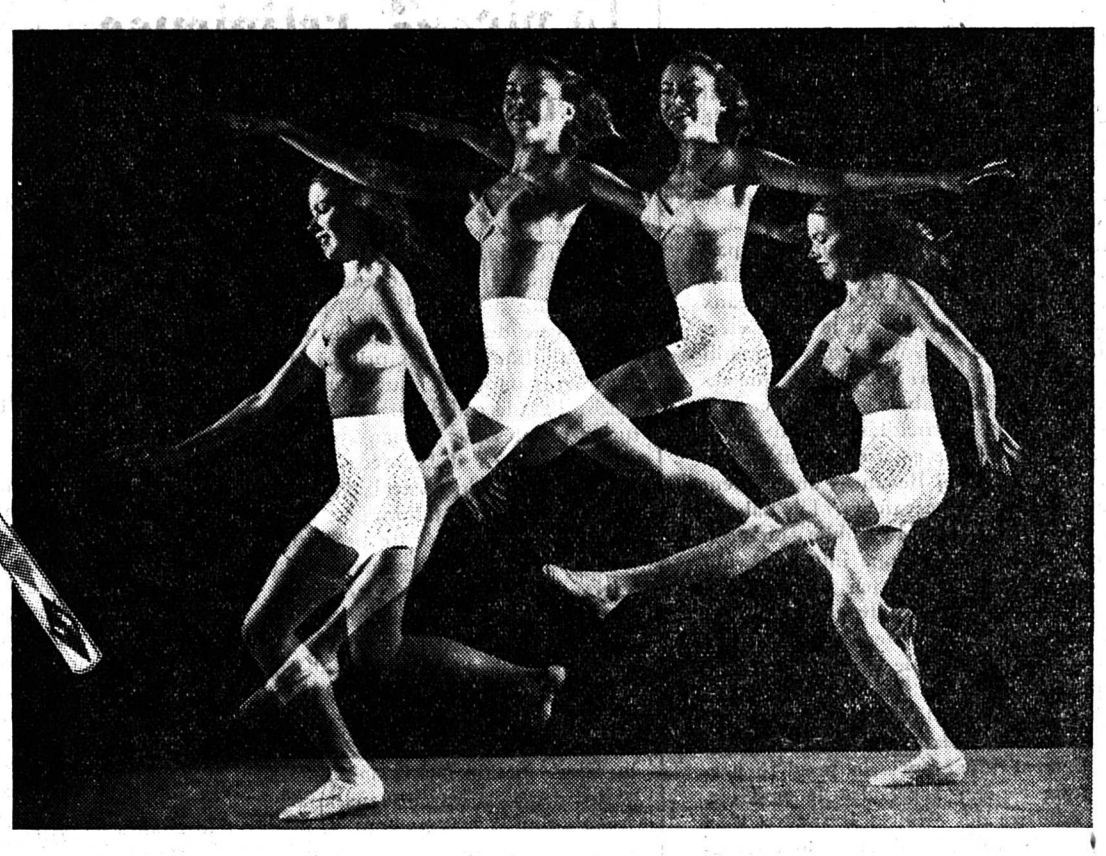

Aucune autre gaine ne vous amincit en vous donnant ce confort et cette liberté absolue de mouvements

Gaine Playtex* invisible

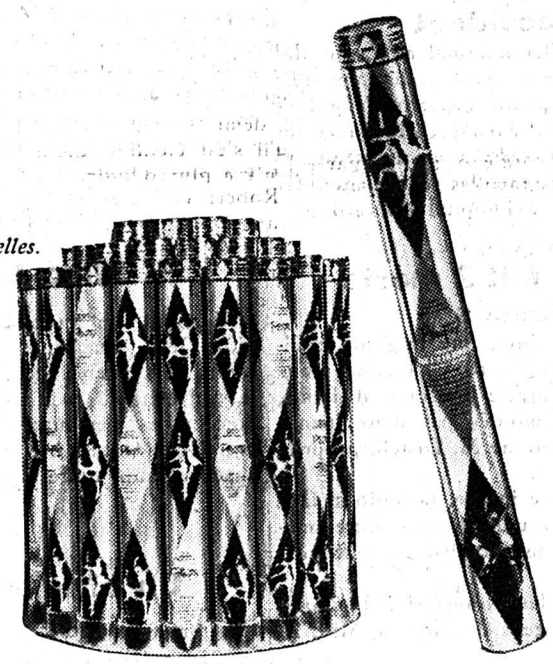

Trois modèles :
porte-jarretelles,
gaine-culotte,
avec ou sans jarretelles.
Fr. 24.50 à 45.–

Faite de cette merveilleuse substance naturelle qu'est le latex — et d'un tissu impalpable.

Sans matière synthétique — sans fibre artificielle.

Playtex se porte comme une seconde peau.

Voici la gaine que vous attendiez – toute différente de celles que vous connaissiez car elle est faite de merveilleux latex,

sans ourlet, sans couture, sans baleines.

Playtex vous donne une ligne impeccable et une délicieuse liberté de mouvements ...

Playtex affine, maintient sans comprimer.

Invisible, même sous la robe la plus fine.

Playtex se lave et sèche en quelques secondes.

CILC

* Marque déposée

Un miracle de la science — le dernier mot en fait de confort!

En EXCLUSIVITÉ pour Sion et environs aux

Grands Magasins

GONSET S.A.

SION

Place à bâtir

à Platta, côté coteau, en bordure route cantonale, à vendre parcelle de 1611 m2, permettant la construction d'un immeuble locatif de 11 m. sur 39 m. ou de 2 bâtiments moyens. Faire offres écrites au bureau du journal sous chiffre 1156.

A vendre pour cause de maladie

habitation

grange - écurie, prairie, verger, pâtur., champs, jardins, forêt et vigne d'un seul mas, région Bex. Affaire intéressante. S'adr. par écrit sous chiffre P 5683 S à Publicitas Sion.

On engagerait de suite ou pour époque à convenir

aide-infirmière

ainsi qu'une

aide de cuisine

Bons gages. Adresser offres à la **Direction de l'Hospice de la Côte, Corcelles** (Ntel).

AUX DURS D'OUIE

Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique, demandez des renseignements objectifs, faites des comparaisons entre les diverses marques. Essais à domicile. Aucune obligation d'achat. — **Démonstration :**

Sion, samedi 23 avril, au Casino

de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. - Tél. 2 12 68

Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité et Groupement valaisan des durs d'ouïe.

Pour le sport, pour l'auto, la casquette est élégante et pratique !!!

en Dernière Heure

Les urnes britanniques

Sir Anthony Eden a fait usage du droit conféré au premier ministre et a fixé au 26 mai les élections générales en Grande-Bretagne. Ainsi 35 millions de sujets de la Reine Elisabeth éliront 630 députés remplaçant le Parlement élu le 25 octobre 1951.

La décision de M. Eden ne surprend pas. Le successeur de M. Churchill n'a guère intérêt à attendre pour présenter les nouveaux candidats conservateurs devant le corps électoral. Le départ de M. Winston Churchill indiquait, il y a quelques jours déjà, que les tories étaient décidés à battre le fer pendant qu'il est chaud. Les difficultés qui ont divisé l'opposition travailliste — notamment la lutte entre MM. Attlee et Bevan — augmentent les chances des conservateurs. Le Labour Party n'a pas encore rendu public son nouveau programme de politique intérieure, absorbés qu'étaient ses chefs par les querelles intestines. Le nouveau chef du gouvernement a aussi tout intérêt à profiter de la conjoncture économique favorable pour affronter le jugement populaire.

Les problèmes de politique extérieure sont d'autre part si importants que Sir Anthony peut facilement jouer sur son prestige personnel pour espérer reprendre le pouvoir. L'ancien ministre des affaires étrangères s'est montré dans les difficiles discussions internationales capable d'une habileté et d'une expérience de nature à inspirer la confiance de l'électeur.

La grève des journaux qui paralyse les rotatives britanniques gêne de son côté moins les Tories que les travaillistes. Le conflit sera d'ailleurs de toute évidence réglé d'ici là. Mais les masses flottantes seront moins soumises à l'habile propagande socialiste.

L'optimisme des conservateurs se justifie donc. Cela ne signifie point encore que l'équipe gouvernementale actuelle ait gagné la partie. En Grande-Bretagne, le bon sens du corps électoral est doublé d'un certain esprit « sportif ». Les difficultés qui assaillent les travaillistes peuvent ne pas jouer un rôle absolument déterminant. Aussi ne doit on pas s'attendre dès maintenant à un raz de marée favorable à l'équipe gouvernementale actuelle. Quelles que soient les grandes qualités du premier ministre, il ne manquera probablement pas d'électeurs désireux de prouver par leur bulletin de vote leur regret d'avoir vu partir Sir Winston Churchill.

La décision du gouvernement fait cependant preuve d'un grand sens politique. Les discussions Est-Ouest qui devront avoir lieu cet été à la suite des accords de Paris et à propos de la nouvelle évolution en Autriche exigeront la présence d'une Grande-Bretagne active et sûre d'elle. Un nouveau gouvernement se sentant appuyé pour quatre ans pourra se faire représenter par des hommes jouissant de ce fait d'un prestige accru. En affrontant le corps électoral, Sir Anthony Eden assure donc les arrières des futurs négociateurs britanniques.

D'ici au 26 mai, il ne se tiendra probablement aucune grande conférence à quatre ou à cinq. Un certain laps de temps donc sera réservé à la préparation d'une semblable réunion. M. Eden et ses amis pourront largement utiliser le thème de la paix à l'extérieur et de la prospérité à l'intérieur qui paraissent être les deux thèses principales des conservateurs. Les travaillistes auront fort à faire pour remonter le courant et trouver en l'espace de six semaines les moyens de nature à augmenter voire à conserver les 295 sièges dont ils disposent présentement contre 321 aux conservateurs.

Jean Heer

A TRAVERS LE MONDE

TREMBLEMENT DE TERRE EN GRÈCE

300 maisons s'effondrent

Le tremblement de terre qui a ravagé la Grèce dans la nuit de mardi a fait 3500 sans-abri dans la région de Volos, à 240 km au nord d'Athènes. Trois cents maisons se sont effondrées dans cette localité qui compte 50.000 habitants. Le tremblement de terre du mois d'avril de l'année dernière avait déjà coûté la vie à 27 personnes et 3800 maisons s'étaient effondrées. La population, prise de panique, a passé la nuit dans les champs. Un communiqué officiel déclare qu'une personne a été tuée et 50 blessées.

EN TURQUIE

Evasion massive

Pour protester contre l'insuffisance de leur nourriture, les 500 détenus de la prison d'Adana se sont révoltés et ont tenté de s'échapper. Cinq d'entre eux ont été blessés par les gendarmes qui ont ouvert le feu.

La vie religieuse

Les catholiques belges en appellent au roi

La deuxième phase de la résistance catholique aux mesures scolaires du Gouvernement belge vient de commencer. Le signal en a été donné par la Journée des cadres du comité pour la défense des libertés démocratiques, qui s'est tenue à Bruxelles le 16 avril, en présence de plus de 5000 participants.

A l'issue de cette journée, où diverses personnalités catholiques belges prirent la parole et firent remarquer l'amplitude du mouvement qui entend défendre l'Ecole catholique, des nouveaux mots d'ordre furent ajoutés aux anciens pour conduire la campagne entreprise ; il fut décidé notamment, au milieu de l'enthousiasme général, d'adresser une pétition nationale au Roi Baudoin.

Voici les mots d'ordre préconisés le 16 avril :

Extension de la campagne d'information ; abstention à toutes les cérémonies et organisations de manifestations à l'occasion de réunions officielles, auxquelles assistent des ministres, sans toutefois porter atteinte à la liberté de parole ; port de l'insigne et apposition d'affichettes aux fenêtres ; grève de l'épargne scolaire et des conférences scolaires ; opposition croissante des autorités provinciales et communales ; pétition nationale adressée à Sa Majesté le Roi par tous les citoyens attachés à nos libertés ; organisation à travers tout le pays d'une chaîne de manifestations de parents ; appel lancé à toutes les communes et provinces pour organiser une commémoration du 125e anniversaire de la lutte pour l'indépendance nationale et pour les libertés démocratiques.

CHRONIQUE SUISSE

YVERDON

Un ancien président du Conseil national tué dans un accident

M. Henri Perret, conseiller national au Locle, débouchant en automobile de la route secondaire d'Ependes sur la route nationale Lausanne-Yverdon, mercredi à 14 h. 30, est entré en collision avec un train routier à la sortie d'Yverdon, côté Lausanne. Il a été tué sur le coup. Sa femme est gravement blessée, elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

CHAVANNES

Une collision fait 2 morts et 2 blessés

Cette nuit, vers minuit vingt, une tragique collision s'est produite à la Croisée de Chavannes dans des circonstances que l'enquête s'efforce d'établir, entre une puissante moto montée par deux jeunes gens et une voiture, propriété de M. Disteli, propriétaire de cinéma à Ste-Croix.

Le choc fut d'une violence inouïe, la moto s'étant jetée dans le flanc de l'auto, une grosse voiture américaine. Projetés à terre, les motocyclistes furent mortellement blessés.

Ils sont décédés durant leur transfert à l'hôpital. Il s'agirait de deux jeunes gens de Morges, MM. Z. et H.

L'automobiliste et son épouse ont été transportés à l'Hôpital cantonal. La moto a été complètement démolie. Quant à l'auto, elle a subi d'énormes dégâts.

« LE DIEU VIVANT »

Dans le coquet village d'Attalens, près du Mont-Pèlerin, à mi-chemin de Vevey à Châtel-St-Denis, les 1, 7, 8, 19, 21, 22, 28 et 30 mai, le théâtre de la Passion jouera le prestigieux spectacle « Le Dieu Vivant », ce chef-d'œuvre d'amour et de foi, qui a connu partout un véritable triomphe. Ecrit tout d'abord pour la radio, créé à Paris en 1937, transposé à la scène, « Le Dieu Vivant » est, plus qu'un spectacle, une des plus belles « passions » qu'un théâtre puisse montrer. Un réalisme jusqu'ici inégalé, un respect infini pour éviter avec soin tout ce qui pourrait heurter et froisser. Une pièce émouvante de sincérité et de grandeur, tel est « Le Dieu Vivant ».

On peut louer les places et se renseigner au Théâtre de la Passion, Attalens, tél. (021) 5 01 03.

Production et consommation de légumes en Suisse

D'après le rapport annuel de l'Union suisse des légumes, la superficie cultivée en légumes était de 16 550 ha. en 1954 contre 26 256 ha. durant la dernière guerre; ces chiffres représentent pour 1954 une production indigène de 31 400 wagons de 10 tonnes (ou 190 qm. à l'ha.) pour une valeur de 140 millions, alors qu'en 1945 on a compté 56 300 wagons pour une valeur de 220 millions de francs. Si en 1945, l'importation de légumes étrangers se chiffrait à 581 wagons, celle-ci a atteint en 1954 8624 wagons (répartis en 7639 wagons de légumes frais et 984 wagons de conserves), représentant une valeur totale de 71,416,000 francs. La population suisse a donc consommé en 1954 39 039 wagons de légumes frais, ou 78 kg. par habitant.

CANTON DU VALAIS

SAAS-FÉE

Un guide tombe dans une crevasse

Le guide Amandus Bumann étant tombé dans une crevasse à Cima-di-Jazzi, un des touristes qui était avec lui se rendit à Zermatt pour alerter le chef pilote Geiger. Ce dernier prit l'air et se posa à proximité de la crevasse, à 3.600 m. d'altitude. Avec du matériel qu'il avait avec lui, M. Geiger et les alpinistes sortirent le guide Bumann de la crevasse. Comme il n'était pas blessé, ce dernier a pu rentrer par ses propres moyens.

EVOLÈNE

† Mme Jean Anzévui

Mercredi, on a conduit à sa dernière demeure Mme Jean Anzévui, épouse de l'hôtelier bien connu et sympathique du Pigne à Arolla. Une foule considérable parmi laquelle on reconnaissait de nombreuses personnalités assistait à l'office funèbre. Nous tenons à exprimer à M. Jean Anzévui et à ses enfants notre profonde et sincère sympathie.

P. V.

SIERRE

Un officier vaudois tué

Le lieutenant Yves M., de Pully, marié et père de famille, a été tué d'un coup de son pistolet près du lac de Géronde où est stationnée l'ER art. 27 dont il faisait partie. Il était déconsigné à ce moment-là et plusieurs témoins se portèrent à son secours mais l'officier avait été tué sur le coup.

La route DANGEREUSE

Dangereux week-end

Sait-on que plus d'un tiers des 956 personnes qui sont mortes d'un accident de la route en 1954 furent des victimes du week-end ? Redoublez de prudence lors de vos balades de fin de semaine.

SAXON

Une marmite explose et cause des dégâts

APRÈS AVOIR BLESSÉ UN OUVRIER

Une forte explosion s'est produite à Saxon, à la fabrique de conserves. Une grosse marmite a explosé dans des circonstances qui ne sont pas encore connues. M. Maurice Vouilloz, qui se trouvait dans le local a été blessé et conduit à l'hôpital de Martigny. Les vitres de la fabrique volèrent en éclats et les murs ont été abîmés.

CHRONIQUE DE GRIMISUAT

† Albert Mathis

C'est dans la matinée de lundi que nous parvenait de Vevey la triste nouvelle de la mort tragique du jeune Albert Mathis.

A peine la nouvelle connue qu'elle se répand comme une traînée de poudre et chacun fait la même réflexion : mais nous l'avons vu hier, plein de vie, rayonnant de santé. Hélas oui, dimanche soir encore il assistait avec les jeunes de son âge au théâtre de la JAC, ne se doutant pas que le lendemain la mort l'aurait surpris si brutalement.

Albert était un jeune homme sympathique, au regard franc, un cœur sensible, un camarade exemplaire. La moisson du hasard ne l'a pas épargné. Pourquoi plutôt lui qu'un autre. C'était son heure, le Créateur l'a rappelé à Lui dans sa 18me année. Nous ne reverrons plus son vrai visage, ses yeux clairs et francs se sont éteints à jamais, trop tôt pour ceux qui restent, trop tôt pour les siens qui le pleurent, trop tôt car sa vraie vie venait de commencer. Albert, de là-haut veille sur nous et nous ne t'oublierons pas dans nos prières.

Que sa famille si cruellement frappée, veuille trouver ici l'expression de nos chrétiennes condoléances.

Une soirée avec la J. A. C.

Dimanche dernier la JAC nous conviait à l'une de ces veillées villageoises et nous présentait la belle pièce d'Henri Géhon « La bergère au pays des loups ». Ce fut pour nous spectateurs une soirée de plus agréables, car la pièce était jouée de façon parfaite par ces jeunes acteurs pleins de bonne volonté. La distribution des rôles avait été bien faite et chacun se trouvait bien à sa place. Nous nous représentons aisément quelle doit être la somme de courage et de volonté qu'il faut, pour mener à bien une pièce de ce genre. Le mérite revient en premier lieu à M. le curé qui fut l'animateur et le metteur en scène ; nous n'oublierons pas bien sûr, tous les jeunes qui se sont dévoués pendant de longues soirées et nous leur disons merci de nous avoir procuré une si jolie soirée.

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

D'un journal... ...à l'autre

Désarroi...

La régression des voix obtenues, au cours des élections cantonales françaises, par le parti communiste, ne semble pas être du goût de L'HUMANITÉ, qui écrit :

N'est-il pas anormal, par exemple, pour prendre des départements importants, que la Fédération de Seine-et-Oise progresse à Palaiseau et à Luzarches et qu'elle régresse à Meulan ? Que celle des Bouches-du-Rhône perde à Marseille alors qu'elle gagne à Berre ou à La Ciotat ? Que celle du Pas-de-Calais avance à Arras et recule dans le bassin minier ? L'élimination de ces anomalies exigera un examen attentif des rapports entre le parti et les masses populaires dans chaque section et particulièrement dans celles où nous avons connu avant-hier quelques difficultés.

...et déconfiture

Bernard Lefort commente, dans FRANC-TIREUR l'échec subi par le mouvement de M. Poujade :

Déconfiture du mouvement Poujade qui, non seulement, n'a pas pu faire élire ses quelques candidats officiels, mais encore n'a pu faire battre les parlementaires qu'il avait choisis pour cible. Comme l'a souligné M. Edgar Faure, en quittant sa mairie, le test désiré par le chef de l'U.D.C.A. a été concluant. Il est inutile d'y revenir. Le rôle de M. Mendès-France n'a pas été non plus très important. L'ancien président du Conseil, sauf dans l'Eure, n'avait pas fait campagne et les candidats se réclamant de lui n'avaient aucun titre pour le faire. Mais on aurait pu penser que le grand élan qu'il avait suscité il y a huit mois n'aurait pas été oublié. Les électeurs français ont confirmé dans ce domaine leur inconstance. Ils ont voté comme ils en avaient l'habitude.

L'expansion de Paris

Maurice Reclus, de l'Institut, demande, dans L'INFORMATION, que soient envisagées des solutions inspirées d'un « urbanisme à la fois hardi et raisonnable » :

En bref, il faut faire le Grand Paris, entreprise qu'en dépit de l'existence d'un Comité d'aménagement de la Région parisienne dont les louables efforts ne sont pas assez connus, les pouvoirs publics ne se décident pas à aborder, tout se passant même, mais oui! comme s'ils avaient le curieux propos de l'empêcher ou la retarder à plaisir.

Ne vient-on pas, par exemple, de décider que l'O.T.A.N. aura son palais à la Porte Dauphine, c'est-à-dire en plein centre de l'agglomération parisienne, alors qu'on disposait à cet effet d'un terrain idéal situé le long de l'autoroute de Mantes, à sept kilomètres de la capitale ! On a écarté cette dernière solution sous le prétexte des « inconvénients pouvant résulter de l'éloignement de Paris», comme si le Paris de M. Coty était encore celui de Napoléon III ! On a commis une faute analogue, non moins impardonnable, en situant le building de l'U.N.E.S.C.O. dans le quartier des Invalides.

CHRONIQUE SEDUNOISE

Le recours a-t-il été déposé ?

Un journal du matin annonce que des citoyens se rattachant au parti radical ont déposé devant la Cour de droit public du Tribunal fédéral le recours annoncé contre la décision du Conseil d'Etat d'accepter la démission de M. Georges Maret, président de la ville.

Ce journal publie encore : «...Il nous paraît fort improbable que le Tribunal fédéral puisse accepter ce recours, les dispositions légales, sur lesquelles il se fonde devant, nous semble-t-il, recevoir une tout autre interprétation. Cependant, il sera intéressant de connaître la réponse avec ses considérants, car celle-ci fera jurisprudence pour les cas analogues qui pourraient se produire dans l'avenir. Si, toutefois, la Cour de droit public du Tribunal fédéral devait donner raison aux recourants, c'est alors, plus que jamais, que nous estimerions nécessaire un révision de la loi sur les élections et votations, en ce qui concerne les autorités communales. »

Début d'asphyxie

Mme Vve Aymon, concierge du casino de Sion, avait mis en marche le chauffage. Par suite d'un mauvais tirage, des gaz se répandirent dans les locaux et Mme Aymon fut asphyxiée. On put la secourir à temps et la transporter à l'hôpital où elle reprit ses sens à force de soins. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.